

relativement à la corrosion, de sorte qu'on a institué un comité auquel on a fourni des fonds. Ce comité a subventionné des travaux dans six universités; il y a intéressé les professeurs. Nombre de travaux se sont accomplis grâce à son initiative. Puis le comité a estimé qu'il n'était plus nécessaire de prolonger ces travaux et il a décidé d'en entreprendre d'autres concernant des essais en plein air sur des lambris, à divers endroits. Le comité se compose maintenant uniquement d'industriels.

M. Murphy (*Lambton-Ouest*): J'ai quelques questions à poser.

Le PRÉSIDENT: M. Steacie a maintenant terminé ses remarques d'ordre général et il est à la disposition des membres du comité qui désirent l'interroger. Si vous le voulez bien, je vais les nommer pour la commodité du sténographe officiel.

M. Murphy (*Lambton-Ouest*):

D. Je tiens à fournir à M. Stéacie l'assurance que les questions que je désire poser ne visent pas à l'embarrasser et que je ne voudrais pas qu'elles soient considérées comme telles, car j'ai toute confiance au Conseil national de recherches et en ses travaux; cependant, certaines de mes questions peuvent, contre mon gré, avoir l'air embarrassantes. Voici la première: le conseil consultatif honoraire comprend dix-sept membres dont seize, sauf erreur, sont des spécialistes en sciences, des professeurs ou des universitaires?—R. Pardon, quinze.

D. Il comprend un industriel et un représentant ouvrier?—R. Oui.

D. Lorsque vous avez exposé ce fait, je me suis demandé si l'industrie ne devrait pas, d'une manière ou d'une autre, être mieux représentée auprès du Conseil. Pourriez-vous nous dire pourquoi il est ainsi constitué actuellement?—R. Oui. Votre question est très pertinente et demande réponse. Voici ce qui se produit: nous avons acquis quelque expérience quant à la composition du Conseil. Un membre du Conseil ne rend pas grand service à moins qu'il n'assiste à toutes les réunions plénières du Conseil; il faut qu'il puisse y consacrer 15 ou 20 jours par année.

*Le président:*

D. C'est-à-dire 15 à 20 jours ouvrables?—R. Oui. Alors il est vraiment au courant de la marche de ses affaires. Nous avons constaté, après un certain temps, que l'industriel qui n'est pas directeur de recherches dans l'industrie ne s'intéresse guère à l'activité du Conseil et qu'il n'assistera pas régulièrement à ses assemblées. D'autre part, il est absolument nécessaire que les universités soient bien représentées auprès du Conseil à cause des programmes de subventions. A l'heure actuelle M. Jane, président de la *Shawinigan Chemicals*, en fait partie; mais il y est venu par le canal des recherches. Il a été assidu aux réunions et nous a été très utile. Nous nous sommes rendu compte, monsieur le président, qu'autant que possible, le Conseil devrait se charger de l'examen des questions relatives au personnel, aux travaux et aux lignes de conduite à adopter; il devrait se composer en majeure partie de scientifiques et bénéficier des conseils de l'industrie par l'entremise de représentants de l'industrie sur les sous-comités de revision de chaque division; ainsi, les travaux de la division de chimie sont révisés par un comité où ont siégé, au cours des ans, des représentants de la plupart des industries chimiques. Environ cinq cents membres font partie des comités conjoints. C'est un de nos moyens de nous procurer les conseils de l'industrie et, de fait, nous estimons que nous